

**Assemblée générale**

Distr. générale
3 octobre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 9 de l'ordre du jour

Débat général**Lettre datée du 30 septembre 2003, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte d'une déclaration écrite de la délégation du Royaume-Uni, qui exerce ainsi son droit de réponse au discours prononcé le 25 septembre 2003 devant l'Assemblée générale par le Président de la République argentine, S. E. M. Néstor Carlos Kirchner (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 9 de l'ordre du jour.

(*Signé*) Emyr Jones **Parry**



**Annexe à la lettre en date du 30 septembre 2003, adressée
au Président de l'Assemblée générale
par le Représentant permanent du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

[Original : anglais]

**Déclaration de la délégation du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord exerçant
son droit de réponse au discours prononcé
par le Président de la République argentine
le 25 septembre 2003 lors du débat général**

Le Gouvernement britannique se félicite de la volonté exprimée par le Gouvernement argentin d'avoir des échanges bilatéraux constructifs avec le Royaume-Uni. Mon gouvernement a la même volonté. Nous sommes convaincus que les échanges de ce genre approfondissent la compréhension mutuelle qui a inspiré la déclaration conjointe anglo-argentine de 1999. La mise en oeuvre de cette déclaration – qui couvre une large gamme de questions concernant l'Atlantique Sud, et notamment l'accès par la voie aérienne, la protection des pêcheries, le déminage, le projet de construction d'un monument aux Argentins morts sur les îles et diverses autres mesures de confiance – prouve que le Royaume-Uni et l'Argentine sont capables d'assumer leurs différends tout en renforçant leur coopération sur des questions d'intérêt commun. Nous avons continué de faire des progrès réguliers en ce sens au cours de l'année écoulée.

Cependant, nous tenons à rappeler que rien, dans la déclaration conjointe de 1999, ne modifie la position du Royaume-Uni sur la question de sa souveraineté sur les îles Falkland, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud. Le Gouvernement britannique n'a aucun doute quant à sa souveraineté sur ces territoires et les zones maritimes qu'ils commandent.

Les représentants élus des îles ont une fois de plus fait clairement connaître leur point de vue lorsqu'ils sont venus à l'Organisation des Nations Unies pour participer, le 16 juin 2003, au débat du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Ils ont demandé au Comité de reconnaître que, comme tout autre peuple, ils ont le droit d'exercer leur droit à disposer d'eux-mêmes. Ils ont réaffirmé que le peuple des îles Falkland ne voulait pas que le statut de ces îles soit modifié et qu'ils formaient des vœux pour le succès du nouveau Gouvernement argentin. Nous souscrivons sans réserve au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes tel qu'il figure à l'Article 1.2 de la Charte des Nations Unies et au paragraphe 4 de la Déclaration du Millénaire, et nous continuons de soutenir le droit du peuple des îles Falkland à disposer de lui-même. Il n'y aura pas de changement de souveraineté sur les îles Falkland tant que les insulaires ne le voudront pas.

Nous avons la conviction que nos rapports avec l'Argentine vont se resserrer et que la coopération avec ce pays sur les questions d'intérêt commun nous permettra d'assumer nos différends et aidera à renforcer la confiance et la bonne intelligence dans l'Atlantique Sud.